



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Oct 2010
N° 105

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Ecœurés ! Complètement écœurés ! Et franchement on les comprend les salariés de Molex. L'équipementier automobile américain (situé en Haute Garonne) qui les emploie, vient en effet d'annoncer des bénéfices records : plus de 75 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 33 %, qui va permettre de gonfler les dividendes des actionnaires de l'entreprise de 14,8 %. Une annonce qui semble déjà plus que déplacée à l'heure où l'on demande chaque jour un peu plus aux Français de se serrer la ceinture, de travailler plus et plus longtemps pour avoir simplement la chance de garder un emploi (pour ceux qui en ont un), de verser plus d'impôts au Gouvernement... Mais elle

devient carrément obscène quand on apprend que les mêmes dirigeants qui s'en mettent plein les poches, refusent dans le même temps de payer les indemnités dues aux salariés de l'usine. La semaine

passée, le ministre de l'industrie, Christian Estrosi, était intervenu pour demander à Molex de payer les sommes dues arguant que la société avait un comportement « qui n'est pas conforme au droit français », et s'était engagé à verser aux salariés ce que Molex leur doit par l'intermédiaire de l'association de garantie des salaires. Cette semaine il a demandé à deux gros clients de l'équipementier, PSA et Renault, de « cesser toute commande et tout échange commercial avec Molex ». Une intervention très mal perçue par le groupe qui ne comprend vraiment pas où est le problème. A quand un gouvernement qui stoppera cette désindustrialisation et interdira, purement et simplement, que des entreprises qui font des bénéfices puissent licencier en toute impunité sur son sol ?



C'est mardi soir, que Patrick Allemand et Jacky Hénin, au nom des élus communistes et républicains du conseil municipal de Calais, ont tenu une conférence de presse destinée à faire le point sur l'actualité locale, et à revenir sur quelques-unes des grosses délibérations du conseil.

La première remarque viendra de Jacky Hénin pour expliquer que tant que madame Bouchart convoquera les conseils municipaux durant les sessions parlementaires, il y aura le risque d'une absence de sa part. Surtout si les salariés sont obligés d'avoir recours à la grève pour défendre leurs acquis. Mais le fait d'être absent par obligation, ne donne pas le droit au maire de Calais d'inventer un repos, des congés... Une simple demande à ses services aurait permis à la première magistrate d'être informée sur le pourquoi du comment, c'était peut-être trop de travail.

Par ailleurs il est particulièrement « plaisant » de voir quelqu'un qui aspire (mais alors très fort) à devenir parlementaire, faire de l'antiparlementarisme primaire. Pour en terminer sur la question, la publication d'un tableau des présences au conseil municipal prouvera que le député européen fait figure de très bon élève, loin devant de très nombreux élus de la majorité.

Seconde question abordée conjointement par les élus, le véritable interdit professionnel dont ont fait l'objet deux journalistes en contrat avec la ville. Pour justifier sa décision d'avoir rejeté comme du linge sale deux salariés compétents pour prendre aujourd'hui deux vacataires, madame le maire a eu le culot d'évoquer leur proximité avec l'ancien maire. Outre le fait que ceci est contraire à la réalité, depuis quand n'emploie-t-on plus les gens sur leurs compétences ? L'attitude de madame Bouchart ressemble étrangement à ce que l'on a pu

connaître pendant la période dite du Maccarthisme aux USA, où tout ce qui pouvait avoir eu un lien de près ou de loin avec les communistes devait être mis au banc de la société. Bien plus tard on s'apercevra de nombreuses erreurs. Les enfants de l'un des journalistes ainsi rejetés, apprécieront sans nul doute la grandeur d'âme de Sainte Natacha.

Sur la question du CRUFC, le seul mot à retenir de l'audition des nouveaux dirigeants fut : « inutile ». Ce qui ne manque pas d'interpeler pour l'avenir. La question de la subvention de 33200 euros octroyée par le conseil au club calaisien revint sur le tapis. Jacky Hénin affirma sa volonté d'intervenir pour savoir à quoi correspondait exactement cette subvention et à qui elle était effectivement destinée, car tout dans les propos de madame Bouchart porte à confusion. Par ailleurs des documents tendent à prouver qu'il pourrait y avoir un montage douteux.

Vint alors la question des impôts locaux. En proposant de réduire le pourcentage d'une partie des abattements consentis aux Calaisiens par la précédente municipalité, la majorité municipale décide une nouvelle fois d'augmenter les impôts locaux. « Une mesure juste, et nécessaire pour payer les dettes qui lui ont été laissées » prétend Madame Bouchart. Eh bien regardons.

Sur notre taxe d'habitation on constate une valeur locative brute et une valeur locative moyenne. La ville jusqu'à présent, accordait une réduction de 15% de la valeur locative moyenne. Demain cette réduction sera ramenée à 10%. Ensuite pour connaître la part « ville » de la taxe d'habitation on prend la valeur locative brute - 10% de la valeur locative moyenne et on multiplie le résultat par le taux d'imposition.

On comprend alors que plus la valeur locative brute

(suite P2)

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En

Il ferme

Le Calaisien Bernard Blanquart qui œuvre depuis très longtemps dans la dentelle, et par ailleurs bien connu dans le monde du basket, a ouvert un magasin de lingerie fine boulevard Lafayette à Calais. Quelques temps plus tard, constatant la bonne activité et persuadé qu'il y avait une place à prendre dans ce secteur, notre entrepreneur commerçant décidait de s'installer aux 4 B. S'exprimant dans la presse locale, l'intéressé déclare: « On ne rentrait pas dans nos frais. On espérait une clientèle du musée, mais nous n'avons pas obtenu de la mairie de faire de la publicité à la cité ». Ce qu'il a évidemment regretté. Pourtant nous, on croyait dur comme fer que le développement économique c'était le dada de Natacha. Il déclarera encore: « nous avons fait une proposition à ING pour occuper une surface de 150m² pour un supermarché de la dentelle

avec un rayon lingerie, ameublement, dentelle au mètre, prêt-à-porter... » A ce jour il est toujours sans réponse, du coup il ferme ! Après cela on viendra nous expliquer que si cela ne marche pas c'est de la faute à...

Non, il n'avait pas bu

Nombreux sont les lecteurs qui nous ont signalé que le responsable de la pagination du NL devait être un peu pompette le lundi 25 en travaillant sur le journal du 26, car il avait mis en page 18, une photo de « quand Jacky il était maire ». Tout faux, pour un peu vous feriez perdre à ce salarié son boulot ! En fait, les époux Gressier-Deschamps avaient tout simplement demandé à ce que ce soit Jacky qui officie comme élu pour leur noce de diamant. Par contre, là où le salarié risque de perdre son boulot, c'est pour n'avoir pas respecté les consignes de censure...

Le saviez-vous ?



Envie de vous faire une toile ? On en peut que vous conseiller, à l'instar des Amis de l'Alhambra, "Faim des paysans", un film documentaire de Clément Fonquernie et Bruno Portier et "A propos d'Elly" film Iranien de Asghar Farhadi. Plus de renseignements sur le site de l'Alhambra et le blog des Amis du même nom.

On le note



Le n°106 du Rusé à paraître la semaine prochaine sera envoyé exceptionnellement le mardi. Donc ne vous inquiétez pas si vous ne voyez rien arriver le dimanche soir (on en connaît qui surveillent leur boîte mail de près ce jour-là) ni le lundi. En revanche on peut déjà vous annoncer un article très intéressant sur l'OPH...

(suite de la P1)

est importante plus l'impôt sera important. On pourrait en déduire que finalement ce sont les plus riches qui vont payer. Pas seulement, car les valeurs locatives ne sont pas les mêmes. Ainsi tous les couples qui ont construit ces dernières années ont-ils des valeurs locatives supérieures à de belles et vieilles maisons. Part ailleurs les Calaisiens qui ont une valeur locative brute inférieure à la moyenne seront encore plus pénalisés car leur réduction sera beaucoup moins importante. Avec Natacha c'est clair chacun prend sa ration d'impôts. « Juste » dit-elle, mais alors pourquoi n'y a-t-il que les familles qui vont subir ? Pourquoi ne pas avoir réparti sur l'ensemble des impôts : habitation, foncier ?

Enfin concernant les dettes, outre le fait qu'il restait dans les caisses des millions d'euros, outre le fait que la dette totale de la ville de Calais se montait en 2008 à 102 millions d'euros (en deçà de la moyenne des villes de la même importance)

qu'elle était en 2009 et en 2010 de 99,5 millions, qu'elle va encore diminuer, outre le fait que madame Bouchart et ses sbires ont pu dépenser comme ils ont voulu : jardins éphémères et entretien, expo YAB, subventions énormes à Calais Promotion, bombances ..., à part tout cela, il est plus facile de dire c'est de la faute des autres que d'admettre son incompetence.

Ainsi, en peu de temps la droite aura-t-elle réussi le tour de force d'augmenter les impôts de plus de 30 % et le taux de chômage de 35%, on comprend qu'elle veuille à tout pris cacher son bilan et pourquoi elle crie aussi fort que c'est la faute des autres !

D'autres sujets furent encore abordés comme la rénovation de Calais-Nord, la situation de l'emploi, et les différentes interventions effectuées par les élus auprès des pouvoirs publics.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

OPHLM : le responsable de la com' mal informé

Le responsable de la communication de l'OPH déclarait récemment dans le Journal de Natacha que la fille de Mamy COURMONT est agent d'accueil avec un contrat de deux ans renouvelable et que, somme toute, ce n'était pas un poste.... Le responsable de la Com' de l'OP n'a manifestement pas vérifié ses informations. On lui pardonne, avant il était « plume » au Nord Lit' et là c'est vrai qu'on n'apprend pas à vérifier.

Mais revenons à Mlle Courmont, juste histoire de rétablir les faits. Elle a bien commencé à l'OPH avec un contrat de deux ans. Mais le 12 juillet 2010, elle apprend qu'elle attend un heureux événement. Elle en informe évidemment la future mamy. Ni une, ni deux, Mamy Courmont exige aussitôt un CDI pour sa

fille. La signature est faite le 27 juillet 2010 et ce, alors même que la demoiselle en question était en maladie (du 19 juillet au 30 juillet 2010 inclus). Voilà donc un CDI signé par une personne en arrêt maladie. Soit. Mlle Courmont a ainsi pu reprendre son travail de 2 août 2010 avec son CDI en poche !

Comme de bien entendu, c'est à la même période (en juillet 2010) que Mamy Courmont donne à son beau-fils un logement de fonction. Là encore le responsable de la com' fait erreur : le petit copain de fille embauché par belle-maman, n'est pas agent d'entretien mais gardien d'immeuble. Et il se murmure dans les couloirs que le beau-fils devrait passer prochainement Gardien en Chef ! Bien oui quoi, ça sonne tout de suite mieux. Et

puis il donne entière satisfaction alors il n'y a pas de raison.

Mais ce n'est pas fini, Michèle Courmont a également pris en contrat à durée déterminée (deux ans) l'ami de la famille qui s'occupe de la gestion locative à l'agence centre-ville. Celui qui devait prendre la place de l'assistant d'agence. L'ami a commencé le 1^{er} juin 2010 mais pour bénéficier des aides de l'état (changement de loi au 1^{er} juin 2010) on lui a fait débiter son contrat de travail le 31 mai 2010. Pas très légal tout ça...

Mais attention, rien à voir avec du copinage puisque nous rappelons à ceux qui auraient raté les épisodes précédents que ce mot a complètement disparu du paysage calaisien depuis ce fameux jour béni de mars 2008. Y a pas à dire, Calais ça change...

Médiathèque : jusqu'où iront-ils ?

Lors de leur réunion avec Mme le Maire, les responsables syndicaux l'ont alertée sur la situation de la médiathèque et notamment de la section jeunesse : un agent en CAE voit son contrat arriver à terme mi-décembre, un autre agent part en retraite à la fin 2010. Il ne restera plus que 2 agents et leur responsable pour assurer les missions dévolues soit : accueil du public, accueil des classes, animations et lectures diverses... Sans remplacement, le risque est fort de devoir arrêter toutes les animations. La réponse de Mme le Maire a laissé les syndicats sans voix : "Arrêtez tout !" Pourtant c'est indéniable, un public a été fidélisé (animations à destination des enfants...), par l'excellent travail de l'équipe, au fil du temps il a pris goût à la découverte... Si ces animations sont supprimées, il y a fort à parier que derrière, d'autres secteurs pourraient être touchés, entraînant une réduction des heures d'ouvertures de la médiathèque.

En effet, au niveau de la médiathèque dans son ensemble, de nombreux agents sont partis ou vont partir (mutation, retraite), et n'ont pas été remplacés. Interpelée sur les horaires d'ouverture de la médiathèque et la difficulté d'assurer le service public dans ces conditions, Mme le Maire a répondu, devinez quoi ? "Faites-moi des propositions pour réduire les horaires d'ouverture."

Avec une telle vision des choses on va droit dans le mur et cela sonne fort la mort des services publics culturels. Nul doute que le public attaché à cet équipement culturel ne manquera pas de réagir dès lors qu'il sera informé des faits.

Mais Natacha la militante a ses raisons. En effet si c'est pour rendre les foules plus instruites et les amener à revendiquer une vie meilleure, mieux vaut arrêter de suite. Tous des communistes, ces utilisateurs de la médiathèque ! Vous avez parlé de démocratie ? Et qu'en pense l'adjoint à la culture, ce grand homme de Gôche ?

Ça m'gratte

Pas informés (du tout)

« Ce qui m'étonne le plus c'est que le personnel n'ait pas reçu le moindre courrier officiel de la part de la direction, sauf pour descendre le syndicat CFDT et l'accuser d'être responsable de la situation actuelle. Mais pour informer les salariés : rien. Personne ne nous a dit par exemple qu'on avait jusqu'au 31 octobre pour se faire connaître pour un départ volontaire. Je l'ai appris par hasard. Quand au PIC (Point Information Conseil), ils sont bien gentils mais concrètement ils ne savent pas nous renseigner : si on leur pose une question précise ils prennent mille précautions pour nous répondre en disant « il faut encore que ça soit confirmé... » Comment voulez-vous qu'on fasse dans ces conditions, c'est difficile à vivre. » La phrase est d'un salarié de l'entreprise qui a bien du mal à comprendre que le personnel soit ainsi livré à son triste sort sans que les responsables de l'entreprise ne fasse le moindre geste dans sa direction. Bizarre aussi que la presse locale ne parle jamais de cet aspect des choses...

Ça coute cher tout ça

Le salon de l'automobile qui vient de se tenir dans le complexe Coubertin (la halle Gambetta aurait été trop grande), n'aura pas vu la participation du véhicule automobile hybride mis au point par la famille biro et fortement soutenu par le contribuable. Probablement comme le signale la presse locale, la participation au Mondial de l'automobile de Paris aurait-elle eu un effet dévastateur sur les finances de la petite société calaisienne pour expliquer que le public local soit privé de son véhicule favori ? Pourtant, nous on avait cru comprendre que la ville et l'agglomération via Calais Développement avaient grandement participé (financièrement parlant) à la location du stand, aux frais annexes, que la ville de Calais n'était pas avare de son aide en locaux, en acquisition de véhicules... Mais bon, pourquoi exposer dans une ville : « où rares sont les habitants qui ne connaissent pas ce véhicule vraiment révolutionnaire. » Citation du NL. S'ils le disent...

Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...

